

Curieux effets des légumes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 35

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Oui. L'attacher en croix avec une corde, c'est prescrit.

— Ah !... Alors, puis-je, s'il vous plaît, la laisser ici ? Je reviens à l'instant.

— Bien.

Au bout de dix minutes, la dame revient, essoufflée, avec la ficelle réglementaire. Elle attache l'objet et le présente à nouveau.

— Voilà, j'espère que ça ira.

— Ah ! mais, c'est pour la France. Non, ça ne va pas. Il vous faut remplir ces déclarations pour les douanes.

— Comment, ces trois feuilles ?... C'est que je n'en ai jamais fait. Auriez-vous l'obligeance de les écrire. Je paierai ce qu'il faut.

— Je regrette, je n'ai pas le temps. D'ailleurs, ce n'est pas bien difficile ; tout est indiqué.

Au bout de dix minutes, avec le secours d'un monsieur complaisant, elle achève de remplir les déclarations.

— Mais ce n'est pas tout, achève le fonctionnaire, il faut cacheter cette caisse.

— Comment ! Encore ? Mon Dieu, je n'ai ici ni cachet ni cire ; je dois donc retourner à la maison ?

— Je le regrette beaucoup, mais le règlement le veut ainsi.

La dame, revenant après une demi-heure :

— Maintenant, monsieur, j'espère que tout est en ordre... Ah ! j'ai oublié de vous le demander : on peut très bien mettre une lettre dedans, n'est-ce pas ?

— Mais non ; absolument pas. Pour la France, toute communication écrite est interdite dans les colis ; il faut nécessairement l'enlever.

— Pour le coup, c'est trop fort ! Vous auriez pu me le dire avant de la cacheter.

— Il fallait me le demander, madame ; pouvais-je, moi, le deviner ? Prenez donc vos informations avant de faire un envoi.

— Que d'ennuis et de tracasseries vous me faites pour cette misérable petite caisse !

Et, pour la troisième fois, la bonne femme remporte son colis, et, chose curieuse, n'ayant pas l'air très contente.

Mais, lorsqu'elle fut revenue avec la caisse ficelée, cachetée à nouveau, allégée de la lettre, accompagnée des papiers réglementaires, voici ce qu'elle entendit :

— Madame, je remarque, d'après les déclarations, que votre envoi contient des raisins frais ; or, l'importation des raisins frais est interdite en France, à cause du phylloxéra.

(*La Gaîté*, journal éphémère.)

La terra et la tabatière.

C'était la vesita à l'écoula de Tirebondon. Ne se pas coumeint on lè fà ora ;

mâ dein mon dzouveno teimps, sè faillâi revoudrè po lâi allâ ; et après no z'avâi fè recità lo catsimo, on no ditâvè lo thèmo et la règle, on no fasâi liairè et on no z'interrogâvè su la granmère, la jografie, l'histoire, lo civisme et méma-meint la sphère ; après quiet on tsantâvè on part de chaumo avoué lè quatre partiès et la bassa, on défelâvè devant lo boursier de coumouna, que no baillivè à tsacon on batz, et on s'ein allâvè diès que dâi tiensons.

Lè dzo devant, on sè recordâvè su cein qu'on avâi à repondrè, po que lo dzo de la vesita on pouèssè cein débliottâ sein quequelhi. Lo régent de Tirebondon, qu'étâi on tot mâlin, avâi dâi rubriquès po fèrè rassouveni lè z'einfants de cein que l'aviont à derè ; mâ y'a dâi bobets pertot, et dâi iadzo lo pourro régent sè trovâvè bin eimbétâ quand cilliâo nianious repondiont dâi foutaisès.

Stu régent nielliâvè, et l'avâi duè tabatirès, iena po to lè dzo et l'autra, onna balla, po la demeindze. On dzo que fasâi on aleçon su la sphère, desâi à z'einfants que la terra étâi rionda, et po lè fèrè rassouveni de l'affèrè, l'âo montrâvè sa tabatière qu'étâi rionda coumeint 'na montro.

— Vous voyez cette tabatière, se l'âo fasâi, eh bien, pensez à sa forme si l'on vous demande comment est la terre.

Lo dzo de la vesita, tot alla bin ; mâ quand cein vegne de fèrè la sphère et qu'on demânda à n'on bouébo coumeint étâi la terra, diabe lo pas que lo gosse s'ein sovegne ; adon lo régent soo sa tabatière et la montrè à bouébo, sein fèrè assemblant de rein, po ne pas que la coumechon d'écoula sè démaufiâi d'o-quiè, et lâi fà :

— Voyons, mon ami, quelle est la forme de la terre ?

Lo bouébo, quand vâi la tabatière, sè rappellè de l'affèrè ; mâ coumeint lo régent, qu'étâi assebin revou, avâi prâi la balla, que n'étâi pas la méma tzouza que l'autra, ye repond :

— Elle est ronde les jours sur semaine et carrée le dimanche !

D'où vient le sifflet des locomotives.

Au commencement de l'année 1833, la machine *Samson*, du chemin de fer de Leicester à Swannington, rencontra une charrette attelée d'un cheval au passage à niveau de Thornton. Cette charrette était chargée de beurre et d'œufs pour le marché de Leicester. Le mécanicien ne disposait comme signal d'avertissement que de la corne à main, en usage à l'époque ; et la charette, avec son contenu, fut culbutée.

L'accident fit certain bruit. M. Ashlen Bagster, directeur du chemin de fer, alla le même jour à Alton Grange, où

résidait Georges Stephenson, qui était à la fois un des administrateurs et le plus fort actionnaire de la ligne, pour lui parler de l'affaire.

Bagster demanda si l'on ne pourrait pas mettre sur la machine un sifflet que ferait marcher la vapeur.

— L'idée est très bonne, répartit Stephenson, et il faut faire un essai.

Le premier sifflet fut établi par un fabricant d'instruments de musique du pays et donna un si bon résultat que le Conseil d'administration du chemin de fer décida d'établir de pareils sifflets sur toutes les machines de la Compagnie.

Il fallut d'abord payer le cheval, la voiture, 50 livres de beurre et 80 douzaines d'œufs cassés. Le sifflet actuel doit donc son origine à 960 œufs brisés. Puis on fit émettre un règlement interdisant la circulation des locomotives qui ne seraient pas munies d'une trompette à vapeur.

Il sagissait alors, en effet, plutôt d'une trompette que d'un sifflet proprement dit. Mais à cette sorte de trompe on substitua, sans tarder, le sifflet actuel. Dès 1836, un dessin de locomotive montre le sifflet tel que nous le connaissons. Et, de fait, les locomotives du premier chemin de fer français, celui de Saint-Germain, étaient munies du sifflet en 1843. (*Le Voleur*.)

Curieux effets des légumes.

Les derniers massacres de Chine nous ayant appris que les bourreaux des missionnaires catholiques étaient végétariens, M. Ernest Depré a eu l'idée d'étudier l'influence que les légumes pouvaient exercer sur le cerveau. Il a été amené à diverses conclusions auxquelles nous empruntons ce qui suit :

« Le haricot est évidemment le végétal qui développe le plus le sentiment musical ; sous l'influence de ce farineux, nombre d'adultes ont embrassé des professions bruyantes : beaucoup d'instrumentistes et nombre d'artilleurs.

» Les opticiens se nourrissent généralement de lentilles. Bien que la chose soit de nature à étonner tout d'abord, elle s'explique aisément par la légende d'Esau. Le jour où il vendit à son frère Jacob son droit d'aînesse pour des lentilles, ce fut, évidemment, afin de s'établir marchand de lorgnettes.

» La carotte incite à la filouterie.

» Les petits pois poussent les commerçants à la fraude.

» Pour ce qui est de la tomate, couleur de sang... rappelez-vous les banderilles écarlates dont la vue seule détraque la raison des taureaux au point de les faire se jeter sur les hommes qui les entourent, au mépris de toute humanité ! Certes, dans les crimes du Céléste-Empire, il doit y avoir de la tomate.

» Au cours de cette étude exclusivement technique, il ne faut pas négliger les fruits. Sous leur pelure d'apparence inoffensive ils cachent des germes pervers.

» La pêche, entre autres, encourage ses amateurs à d'épouvantables massacres dans le monde des poissons.

» Le raisin produit des effets plus terribles encore. Il porte à l'effusion du sang. D'où le mot « raisiné », consacré par la langue verte. »

Dans la langue verte, c'est-à-dire dans l'argot moderne, les voleurs désignent le sang par le mot *raisiné* : *Faire du raisiné*, avoir un saignement de nez, faire couler le sang. (Réd.)

Si nos lecteurs veulent se divertir quelques instants, nous leur conseillons la lecture de la désopilante histoire suivante :

La grosse caisse.

Ça n'a l'air de rien, que de battre la grosse caisse ; le premier imbécile venu vous dira : « J'en ferai autant quand on voudra ! » En quoi il prouve justement qu'il est un imbécile. Evidemment, l'artiste grosse caisse ne peut jamais être un soliste, jouer dans les salons, se faire entendre en *concerto*, ni aspirer au titre de virtuose ; mais de lui dépend la réussite ou l'insuccès d'une symphonie ; c'est qu'il lui faut deux choses indispensables pour faire sa partie dans un orchestre : le sentiment des nuances et un œil infallible auquel n'échappe aucun des *temps* à compter. Il est inutile d'insister sur l'effet déplorable d'un roulement de tonnerre là où il ne faudrait qu'un sourd murmure, ou d'un formidable coup de mailloche, au moment où pleure la violoncelle sur un doux trémolo de violon. Vous voyez que le premier imbécile venu ne pourrait pas être grosse caisse.

Il faut donc être plein de reconnaissance pour celui qui accepte, dans un corps de musique, un instrument sans prestige et ne procurant aucune satisfaction d'amour-propre à l'homme modeste (chose rare chez les musiciens) qui, à force de le porter à son cou, n'a souvent d'autre récompense que de devenir bossu.

Que si, connaissant les qualités que doit posséder cet artiste bruyant, mais obscur, on s'étonnait du choix fait du boisselier de Saint-Pothin comme titulaire de cet instrument dans la musique des pompiers, organisée aux frais de la commune sur un vote du conseil municipal, je répondrais qu'un boisselier peut avoir le sentiment des nuances ; que s'il n'a pas très développée la capacité de la mesure, il connaît incontestablement, par profession, la mesure de capacité, et puis, enfin, une grosse caisse c'est de la boissellerie.

Ceci fut même la cause déterminante de la mission qu'on lui confia : celle d'acheter, à Paris, la grosse caisse et d'en débattre le prix, en homme qu'on ne peut tromper ni sur la valeur matérielle, ni sur la main-d'œuvre. Ce prix, il l'avait évalué à 150 francs, y compris ses frais de voyage et l'indemnité de son temps consacré à l'acquisition, et Menu (c'est son nom) s'était engagé, pour cette somme, à fournir une grosse caisse d'un volume sans précédent et qui ferait parler, —

sous le chaume, bien longtemps, — de la musique des pompiers de Saint-Pothin.

Ceci se passait dans les derniers jours de juin ; il fut donc convenu que la musique des pompiers ferait ses débuts à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. On avait une quinzaine et plus devant soi, un jour pour aller à Paris voir les luthiers, discuter avec eux : la grosse caisse pouvait donc aisément être livrée à Saint-Pothin d'ici à trois ou quatre jours, ce qui permettrait le nombre de répétitions nécessaires à une bonne exécution, et Menu promit de tout faire pour le mieux.

Le jour suivant, le maire se présentait chez le boisselier pour lui dire que, toutes réflexions faites, il pourrait bien mettre la grosse caisse aux bagages et l'apporter avec lui ; mais Mme Menu lui apprenait que son mari était parti pour Paris par le premier train.

La vérité est que Menu n'était pas à Paris et qu'il n'y devait pas même mettre le pied. Il s'était dit qu'en définitive une grosse caisse n'est autre chose qu'un gros boisseau... foncé et couvert en peau d'âne, il est vrai, mais ceci n'est pas une difficulté pour un boisselier qui fabrique aussi des cribles dont le fond est en parchemin. Bref, notre homme avait conçu l'idée de fabriquer lui-même la grosse caisse, et voici le calcul qu'il avait fait :

Bois	10 fr.
Peau d'âne	10 fr.
Peinture	5 fr.
Cordages	2 fr.
Mailloche	1 fr.

Donc, prix de revient, 28 francs. On alloue 150 francs, soit 122 fr. de bénéfice, auquel il faut ajouter un soi-disant voyage à Paris, 9 fr. 25, plus une soi-disant journée perdue par lui, temps et nourriture, 12 fr. Total, 21 fr. 25, à ajouter aux 122 francs ci-dessus. Bénéfice net : 143 fr. 25.

Menu s'était mis à l'œuvre à quatre heures du matin, dans une chambre de derrière, où il s'était installé loin des regards indiscrets, et, tout d'abord, il avait reconnu l'insuffisance de son outillage, propre à cintrer des mesures d'un décalitre *maximum*, mais non un fût d'une contenance de trois à quatre hectolitres. Il se rappela que Robinson avait vaincu bien d'autres difficultés et ne douta pas d'un bon résultat. Seulement, au lieu de trois jours, il lui en faudrait huit au bas mot.

— Eh bien, lui demanda le lendemain le maire, en entrant accompagné du clarinette-chef des pompiers, vous arrivez de Paris ?

— A l'instant, monsieur le maire ; c'est acheté.

— Est-elle belle ?

— Oh ! superbe.

— Et on l'aura quand ?

— Mais, dans quelques jours, je l'espère.

Puis, il hasarda, en sondeur, l'éventualité d'un retard motivé par l'inexactitude notoire du fournisseur, fit remarquer, en outre, que Saint-Pothin est à plusieurs kilomètres de la gare et n'a pas de service d'omnibus. « Mais, ajouta-t-il, en jetant cette fois une sonde volumineuse et décisive, on aura toujours bien l'instrument la veille de la fête, autrement on le laisserait pour compte au marchand. »

Le maire et le clarinette-chef bondirent.

— Comment, la veille !

— J'ai dit : Au plus tard.

— Mais, les répétitions de la *Marseillaise* ! vous n'y songez donc pas ?

Le boisselier répondit qu'on pouvait toujours répéter sans lui, et il fit remarquer que la *Marseillaise* étant un chant guerrier, à la rigueur, quelques coups de mailloche mal à propos pourraient rappeler le bruit du canon, et ne feraient, par cette illusion, qu'ajouter à l'entraînement du rythme. Le clarinette-chef protesta contre cette addition à la pensée de Rouget de l'Isle ; le maire défendit avec la même ardeur la glorieuse mémoire du grand artiste patriote, et il fut convenu que Menu irait à Paris, le jour même, mettre le marché à la main au luthier.

Le lendemain, nouvelle visite du maire, nouveau prétexte du boisselier pour expliquer un nouveau délai ; et les jours suivants, c'était toujours la même répétition et jamais la répétition de la *Marseillaise*.

La raison en était que la grosse caisse allait bien lentement ; à l'imperfection des outils s'était ajoutée une commande importante et pressée de boissellerie ; la refuser, c'était s'exposer à perdre le meilleur client de la maison ; prendre un ouvrier, c'était introduire chez lui un témoin de son travail de lutherie ; il faisait tous ses efforts pour concilier les exigences du maire et celles du client ; il était ahuri, perdait la tête, et les voisins commençaient à jaser, ne comprenant rien au changement d'humeur de Menu, autrefois jovial et bon enfant, aujourd'hui hérissé comme un coq en colère ; ajoutez à cela qu'il n'était jamais à sa boutique, contrairement à ses habitudes, et que c'était à Mme Menu, beaucoup moins accommodante sur les prix, qu'on avait affaire pour la vente, au grand mécontentement des acheteurs, qui, pour la plupart, s'en allaient, ne voulant acheter qu'au mari.

Celui-ci, voyant que le 14 juillet s'avançait beaucoup plus que la grosse caisse, s'était mis à passer les nuits, de sorte que le 10 juillet l'instrument, énorme, superbement peint en bleu, était terminé. Il l'avait irrévocablement promise pour ce jour-là, et à heure fixe, ce qui laisserait encore trois jours et demi pour répéter la *Marseillaise* ; malheureusement, peinte le matin même, il fallait laisser sécher la grosse caisse. Exposée au soleil de juillet, c'eût été l'affaire de quelques heures ; mais l'arrière-boutique était d'une humidité à faire éclore des cloportes et l'opération du séchage pouvait durer longtemps. Menu eut alors l'idée de faire un grand feu et d'y sécher l'instrument.

Tout à coup, pendant qu'il servait des acheteurs, en l'absence de sa femme, une épaisse fumée envahit la boutique et les clients s'élançant dans la rue en criant : « Au feu ! »

— Le feu !... et la grosse caisse est là, se dit Menu, littéralement fou.

Il veut pénétrer dans la pièce incendiée, il est aveuglé par la fumée.

Le cri des clients est répété de tous côtés et la panique se répand dans la commune : le feu est chez le boisselier, se disait-on. Aussitôt, les pompiers accourent, traînant une pompe, qu'ils mettent en batterie devant la maison du boisselier ; mais celui-ci avait déjà éteint le commencement d'incendie et, les yeux hagards, criait à ses collègues : « Merci, mes amis, il n'y a plus rien. » Cependant, la fumée continuant à sortir par la fenêtre de l'arrière-boutique, les braves pompiers bra-